

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 JUILLET 2023



N° 66/2023

Le 7 juillet deux mil vingt-trois à 19 Heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard DUBOUIL, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 3 juillet 2023.

PRESENTS : M. Dubouil, Mme Bonnet, M. Convers, Mme Brunet, M. Bourgeteau, Mme Bourgoïn, M. Choquet Mme Desmedt, M. Matron, Mme Dollez, M. Hamot, Mme Fernandes, M. Rousseau, Mme Delamarre, M. Berthelot, Mme Flagothier, Mme Trézel, Mme Coulon, M. Wims, Mme Delormel, Mme Mahutte, M. Vasseur, Mme Vigne, M. Frazao, M. Manfredi, M. Verhaaren, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par Mme Bourgoïn, M. Desmedt par M. Hamot, Mme Ndi Edima par M. Frazao.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 29
Votes Pour : 29
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Désignation des représentants à la CAP des Territoires.

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de nommer les 2 représentants ci-après au sein de la CAP des Territoires :

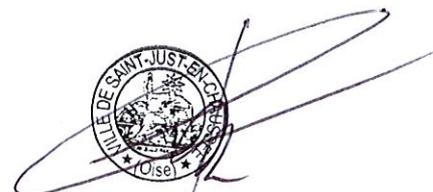
TITULAIRE

- BRUNET Laurette

SUPPLÉANT

- BOURGOIN Martine

Pour copie conforme.



Bernard DUBOUIL
Maire de St Just-en-Chaussée

Colette DOLLEZ

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-24230712-66-2123-DE
Date de l'émission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023

Colette Dollez